

Réunion plénière décentralisée du Comité de Direction
AMNEVILLE
Lundi 05 février 2024
à 18 heures 30
Procès-verbal

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

DEHLINGER Benoît - DELLA MEA Roberto - GAERTNER Patrice - GOTTE Michel - KIHLM Patrice - KLEIN Renée - KOENIG Hervé – LACOUR Christian -LAGRANGE Roger - MALEK Mustapha – MICHALSKI Edmond -PAUL Dominique– PROYARD Grégory, représentant des clubs - SARTORI Anthony – TAESCH Pierre - VIGNERON Henri – WIRIG Michel

Excusés :

ARANDA Julien- BARTHEL Christelle- CASANOVA Dominique- COLOMBO Alain – DANY Sébastien CTDDAP- DOUSEN Ali - GIULIANI David - GUESMIA Jamel – HESSE Patrick- HOCQUAUX Christian - HURAUULT Olivier - Kevin KLAM CTDDAP - MERULLA Vincent - RISSER Bertrand, SERREDSZUM Cyril, THIRIAT Bernard

Assistent :

- Michael MAURICE, CTR
- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF
- Maxime KILLIAN, alternant au DMF (technique)
- Armindo DOS SANTOS, adjoint représentant le maire d'Amnéville

Les présidents de clubs présents :

- Jean BECK, FC PIERREVILLERS
- Nali KALI, ES MARANGE SILVANGE
- Yannick LESSERTEUR, CSO AMNEVILLE

Ordre du jour

Après avoir accueilli les membres du Comité de Direction pour cette plénière décentralisée à AMNEVILLE, Christophe SOLLNER donne la parole à monsieur DOS SANTOS, adjoint représentant le premier magistrat de la commune, mettant en exergue le rapprochement constructif du club et de la municipalité et la symbolique importante de ville olympique 2024. De même, le Président du DMF souligne la collaboration de la ville et du DMF accueillant maintes activités comme l'assemblée générale électorale, la journée des talents et bien d'autres manifestations. Yannick LESSERTEUR, nouveau président du CSO AMNEVILLE remercie de la venue du District dans son club pour cette soirée de travail et se félicite des bonnes relations stabilisées avec la commune.

1. Carnet

Décès :

- Thibault BIEGEL, délégué officiel du DMF, éducateur de la Jeunesse Croix de l'Est, membre du club d'ALSTING – SPICHEREN
- André WEBER, membre de la SCA de Forbach

Prompts rétablissements :

- Pascale NAUDIN, secrétaire du DMF
- Stéphane LEKANE apprenant au DMF
- Denis SCHOFF, ancien membre de commissions du DMF

Félicitations :

- Aux cinq équipes U18 du Grand Est qualifiées pour les 1/8èmes de finale de la coupe Gambardella parmi lesquelles figure le FC METZ
- Au club de MOYEUVRE qualifié pour les 1/32èmes de finale de la coupe de France Futsal.

2. Les pratiques de la seconde partie de saison

2.1. Foot éducatif :

Roberto DELLA MEA souligne que le foot d'animation se porte bien en nombre d'équipes et de licenciés. Cependant, des problèmes de comportement se développent mettant en exergue un élitisme en U9 et des attitudes inquiétantes autour des terrains. Un projet de vidéo réalisée par le district sera présenté ultérieurement. N'oublions pas qu'un jeune n'est pas un adulte en modèle réduit !

Une mise en place de « plateau type » sera proposée.

La situation est identique en U11

2.2. U13 :

Anthony SARTORI signale que 264 équipes étaient inscrites au début de la phase d'automne. Pas d'incidents sur les rencontres.

14 forfaits simples enregistrés et 6 retraits d'équipes soit 258 équipes en fin de phase

271 équipes inscrites pour la phase de printemps, soit un solde positif de 13 équipes.

Confirmation d'un arbitrage officiel pour les rencontres de U13 D1 et 5 montées pour le DMF en catégorie U14 R1 (4+1 si le district a le plus de licenciés) et 6 en U14 R2.

2.3. Jeunes à 11 : quelques difficultés sur certaines catégories

- U18 76 équipes
 - U16 53 équipes
 - U15 96 équipes
 - U14 31 équipes, nombre décevant pour cette catégorie
- Soit un total de 256 équipes à 11, soit une augmentation tout de même de 14% d'équipes à 11 par rapport à 22/23.
- La commission propose de réfléchir sur la mise en place ultérieure d'une catégorie U17

2.4. Seniors :

Benoît DEHLINGER indique que les équipes de D4 sont réparties pour la seconde phase en groupes de 9 pour le niveau 1, les quatre premiers de chaque groupe accédant en D3.

2.5. Féminines :

Patrice GAERTNER indique que pour la seconde phase de compétition

- 16 équipes de sénières à 11 réparties en deux groupes
- 12 équipes de sénières à 8 réparties en deux groupes
- 14 équipes de U18F réparties en deux groupes
- 13 équipes de U15F à 11 réparties en deux groupes
- 21 équipes de U15F à 8 réparties en trois groupes
- 33 équipes de U13F réparties en quatre groupes

Que faire pour valoriser la pratique féminine qui a tendance à stagner par rapport à la saison précédente ? La question se pose dans l'orientation des modes de pratiques du fait des problèmes conjugués de distances, niveaux et montées liées à la compétitivité

2.6. Futsal :

Les compétitions battent leur plein.

Finales de la catégorie U13 à UCKANGE le dimanche 18 février.

2.7. Validation des classements et de la composition des groupes

Les classements des compétitions de jeunes et seniors de la première phase sont validés par le Comité de Direction.

La composition des groupes du printemps 2024 font l'objet d'une première publication. Une période de huit jours est laissée aux clubs pour faire leurs observations. Obligation

règlementaire est faite de publier les groupes quinze jours avant la date de début des compétitions.

3. Choix de lieu de finales 2024 > Henri VIGNERON

Le secrétaire général rappelle les lieux choisis par le Bureau du CD lors de sa réunion du 12 décembre 2023.

Il restait deux lieux à désigner. Le Comité de Direction a décidé d'attribuer les finales départementales du FESTIVAL U13 et de celui des U13F aux SR CREUTWALD (6 et 7 avril 2024) L'AS Montigny-Lès-Metz accueillera la « Journée Féminine » le 18 mai 2024.

4. Tirages des coupes de MOSELLE 2024 > Manu SALING

- 13 mars au Zoo d'Amnéville : ¼ finales coupes de MOSELLE Féminines
- 27 mars Liberty parc de TERVILLE FESTIVAL U13
- 10 avril lieu à fixer coupes de MOSELLE jeunes
- 15 mai lieu à fixer coupes seniors réserve, vétérans, trophée « Champion de MOSELLE »

Le Comité de Direction acte le fait que la finale des vétérans ne se déroule pas sur le même site que celle des seniors. La date en est fixée au samedi 26 juin. La désignation du lieu s'effectuera lors des demi-finales.

5. Le point financier > Dominique PAUL

Dominique PAUL, trésorier du DMF indique qu'après relance, moins de 80 000€ de sommes dues par les clubs restent en souffrance, soit la moitié de la somme initiale.

N'ont à ce jour pas présenté d'échéancier financier

- 7 clubs à plus de 2000€
- 7 clubs à plus de 1000€
- 10 clubs entre 800 et 1000€
- 18 clubs entre 500 et 800€

Une dernière relance de mise à jour à honorer avant le 1er mars sera adressée. Après cette date, les dossiers seront transmis à la commission administrative pour donner suite.

6. Caisse de péréquation > Edmond MICHALSKI

Il est rappelé que la caisse de péréquation est mise en place sur l'ensemble de la saison afin d'équilibrer les frais d'arbitrage entre les clubs de D1.

L'an passé la somme s'élevait à 84 000€ pour 506 rencontres.

Le montant de la part de chaque club dont l'équipe évolue en D1 a été fixée en début de saison à un montant de s'élève à 170€. A la fin de la saison, la part de chacun est calculée. Des comptes seront positifs ou négatifs. Le rajustement des sommes réellement dues sera alors effectué par le Service Comptabilité.

7. Siège du DMF > Christophe SOLLNER

Les planètes sont alignées ! L'accord rédigé et les closes actées.

Le Comité de Direction donne son accord pour le transfert du siège.

Apport de 700 000€

Loyer constant de 343 000€ payable en 30 ans pour une somme mensuelle de 1 084€ par mois sans réévaluation.

Les travaux d'aménagement seront réalisés par le DMF pour un montant total estimé de 537 000 € TTC.

Soit une somme totale de 1,6 million d'euros TTC avec un bénéfice d'utilisation du hall d'entrée.

Concernant l'aide au financement, le DMF devrait pouvoir bénéficier d'une subvention de 150 000€ de la FFF et espère la même somme du Conseil Départemental de la MOSELLE.

Le delta sera payé avec la trésorerie du district ou un emprunt bancaire sur quinze ans, voire un prêt de la LGEF sans intérêt sur 200 000€ remboursable sur 10 ans.

Les charges annuelles prévues seront de près de 8 000€ TTC par an.

La signature est prévue dans les deux mois.

Au bout de trente années négociées, un loyer sera fixé par des experts immobiliers, avec priorité de renouvellement au DMF, et ce pour assurer la pérennité de l'investissement.

8. Assemblées générales 2024 > Christophe SOLLNER, Henri VIGNERON, Manu SALIN

8.1. Assemblée générale extraordinaire

Une Assemblée générale extraordinaire est convoquée le samedi 2 mars à 10h00 dans les locaux de la tribune sud du FC METZ afin de demander aux clubs mosellans la validation de ce transfert du siège et la vente de l'actuel.

Une visite des locaux suivie d'un lunch sont également programmés pour cette matinée qui s'achèvera vers 12h30 – 13h00.

8.2. Assemblée générale électorale 2024

L'assemblée générale électorale est programmée à la date du 29 juin 2024. Elle se tiendra à la salle de l'EMAX à AMNÉVILLE mise à disposition par le Département à partir de 9 heures.

Il est indispensable de procéder à la nomination afin de compléter la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) Le Comité de Direction décide de nommer Patrice BARRAT, Johann GIUSTINATI, Éric LISIERO et Alex STAUB tous candidats. Cette commission aura, dans un premier temps, la charge de valider les candidatures de membre au Comité de Direction pour la mandature 2024-2028. Dans un second temps elle sera responsable des opérations électorales.

9. Les Trophées Arbitres- Educateurs > Manu SALING, Henri VIGNERO, Christian LACOUR

Programmé le lundi 18 mars au Seven Casino d'AMNEVILLE. La commission Communication et Événements a préparé cet événement lors d'une réunion tenue le 29 janvier dernier.

Le fil rouge de l'édition de la saison passée est passé en revue. Le principe général du déroulé est conservé (alternance récompenses Arbitres/Educateurs/Clubs + coups de cœur et vidéos d'actualité) Les invités d'honneur sont sollicités : Clément TURPIN pour l'arbitrage, Téofilou MOULIDA pour les éducateurs.

Chaque lauréat parmi les vingt individuels récompensés touchera une dotation d'une valeur de cent euros.

10. Les actions techniques > Michaël MAURICE

Maxime KILLIAN, apprenant au DMF et invité au CD présente le projet d'une action féminine liée aux gardiennes de buts, menée dans le cadre de la validation du CFF4.

Objectifs :

- Référencer la féminisation du Football
- Détecter, développer et accompagner les talents de demain
- Renforcer la communauté des gardiennes de buts

Site : plaine de jeu du FC METZ

Dates : 21 et 28 février, 13 et 27 mars, 17 avril de 13h30 à 15h30.

Des informations concrètes seront diffusées auprès des clubs par l'équipe technique.

Michael MAURICE présente les actions techniques à venir.

- Présentation d'un critérium « Golf Foot »
- o Réunions d'informations :
 - 8 février à MORHANGE
 - 15 février à HAGONDANGE
- o Déroulé : compétition entre clubs sur 4 sites avec prêt de kits aux 16 clubs engagés
 - « Focus club » avec les U14F les 3 et 4 février à BEHREN
 - CPT U14F et matchs contre les homologues du Luxembourg et de la Sarre
 - « Walking Foot » dans le cadre du Foot Loisirs à ETZLING le 9 mars
 - PEF : 66 clubs inscrits mais seulement 26 ont mis à minima une action sur le site dédié.

11. Nominations de membres de commissions

Le Comité direction nomme les candidats suivants :

- Benjamin CONSTANT ; commission communication et développement
- Sandrine WAGNER ; commission féminine
- Léa COSTES, déléguée du DMF
- Michel VUKASIN, délégué du DMF
- Sont nommés à la CSOE : Patrice BARRAT, Johann GIUSTINATI, Éric LISIERO et Alex STAUB tous candidats.

12. Validation de la liste des médaillés du DMF

Le Comité de Direction valide la liste envoyée à chaque membre du CD.

13. Bilans

. Vœux du MF> Manu SALING

Grande satisfaction des participants. Bien.

. Séminaire 2024 > Henri VIGNERON

Bon déroulement de ce traditionnel séminaire de mi-saison axé sur le bilan de la mandature concernant diverses compétitions (Foot éducatif, Jeunes, Féminines) Remerciements au FC METZ pour l'accueil au Centre de Formation.

14. Divers

. Aménagement du calendrier des réunions du CD

Mercredi 21 février à 18h30 ; rencontre du Président à CARLING (secteur Houiller) à la place du mardi 20 février

Lundi 5 mars 2024 : Bureau du CD au DMF

Lundi 25 mars à 18h30 : plénière décentralisée du Comité de Direction (secteur Sidérurgie)

Lundi 22 avril à 18h30 : Bureau du comité directeur (au DMF)

Mardi 2& mai à 18h30 : plénière décentralisée du Comité de Direction (secteur Houiller)

. **Demande du club de JARNY** (Meurthe et Moselle) d'intégrer son équipe U13F au championnat mosellan par suite de l'accord de son district de référence. Le comité de direction donne son accord

. **Demande d'entente des clubs de ST QUIRIN et LORQUIN** pour engager une équipe en D3. Accord du comité de direction sans possibilité d'accession en division supérieure à l'issue de la saison.

15. Informations du Secrétaire général

. Retrait de la licence à un arbitre de l'US MARSPICH par la CDA.

. Bénévoles engagés : les dotations commandées par la LGEF ne sont pas encore arrivées.

. Le FC GUÉNANGE déclare forfait avec son équipe 1 du D2 groupe C

. L'AS METZ PATROTTE déclare forfait avec son équipe 1 du D3 groupe G

16. Informations du Directeur général

- Le second contingent de services civiques va débiter fin février. La réunion d'accueil se tiendra dans l'amphithéâtre de l'Institution De la Salle à METZ le lundi 19 février à 18h30

- Une situation tendue liée à l'homologation contestée d'un terrain synthétique pour le club d'HETTANGE GRANDE vient de poindre entre la municipalité et la commission idoine du DMF. Les discussions sont engagées pour résoudre ce malentendu.

- Final four futsal féminin le 11 février à AMNEVILLE opposant le CSOA, l'ASNL et deux clubs strasbourgeois.

17. Tour de table

Jean BECK, président du club de PIERREVILLERS, fait part de son inquiétude devant l'augmentation des actes d'incivilités relevés sur et autour des terrains mosellans.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général